

# L'ENTREPRENEURIAT DURABLE: UN PROGRAMME DES CHAMBRES WALLONNES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCIW)

On sait qu'en Belgique, les CCIs sont des associations de statut privé, neutres et apolitiques. Elles s'engagent à répondre aux intérêts et aux préoccupations de leurs membres, elles œuvrent en faveur d'un environnement encourageant l'esprit de libre entreprise et s'efforcent, de la sorte, à contribuer de manière essentielle à la prospérité dans leur région. Elles rassemblent les entrepreneurs pour leur permettre de créer de nouvelles opportunités et de la valeur ajoutée. Les CCIs jouent aussi dans cet esprit un rôle de « third party » les amenant notamment à certifier et authentifier l'origine de produits.

Pour pouvoir être considérées comme partenaires fiables et efficaces par les entreprises, les CCIs belges doivent se soumettre annuellement à un contrôle de leur Fédération nationale afin de déterminer si elles continuent à répondre aux critères fixés pour leur accréditation. Parmi les 12 critères à respecter figure *la responsabilité sociétale des entreprises*, valeur en faveur de laquelle les CCIs wallonnes se sont prononcées sans ambiguïté, en aidant activement les sociétés à entreprendre durablement dans une version stratégique et en s'engageant à introduire la RSE dans leur propre fonctionnement:

- en l'intégrant de manière visible et structurelle dans leurs activités
- en impliquant leurs collaborateurs et leurs conseils d'administration
- en sensibilisant les entreprises à la RSE au moyen d'une communication régulière
- en soutenant les entreprises dans l'intégration de la RSE au moyen de trajets d'apprentissage et d'autres outils
- en adoptant une communication explicite à ce sujet avec les parties prenantes
- en échangeant les expériences en vue d'une amélioration effective de l'intégration de la RSE (*Charte RSE*).



Cette culture des CCIs les a amenées à s'engager fermement dans le développement durable et la transition écologique. Le Président de la CCI Wallonie a donc signé en leur nom le document « Sign for my future », réclamant une politique ambitieuse qui fera de la Belgique un pays climatiquement neutre d'ici 2050 et qui, dès la prochaine législature (celleci) mènera à une réduction substantielle des gaz à effet de serre.

Avec l'aide de la Wallonie, les CCIs wallonnes ont aussi mis en œuvre depuis plusieurs années un programme appelé « Facilitateurs Énergie Industrie », aidant les entreprises wallonnes à réduire leurs factures d'énergie et comprenant:

- des conférences (avec visite de site)
- de la documentation
- un pré-audit énergétique
- une formation en techniques URE Industrie
- un guichet énergie pour entreprise
- un accompagnement de projets URE<sup>1</sup>.

Une telle activité s'oriente naturellement aussi vers les objectifs ayant trait à la transition écologique.

Les Chambres wallonnes de Commerce et d'Industrie font partie des éléments constitutifs de la Fédération Belge des Chambres de Commerce (Belgian Chambers), au même titre que les Chambres flamandes, bruxelloise et germanophone. Elles ont approuvé à ce titre la collaboration entre la Fédération et le CIFAL (Centre International de Formation des Autorités et Leaders), composante de l'UNITAR (United Nations Institute for Training and Research). Elles peuvent ainsi mettre en œuvre le mécanisme rendu possible par cette situation, en l'occurrence celui de la Charte pour l'Entrepreneuriat Durable. Il offre la possibilité aux entreprises de concevoir et mettre en œuvre leur propre plan de

2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce savoir faires des CCIs Wallonnes est en cours de partage avec la Chambre d'Industrie de Kocaeli dans le cadre du programme « Turkey Europe Business Dialogue » ( TEBD).



développement durable comprenant 10 actions au minimum et couvrant chacun des 5 clusters regroupant les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU (NB: l'amélioration continue, les enquêtes et études de faisabilité peuvent être considérées comme des actions) (2).

Le programme repose sur une réalité très porteuse, notamment le fait qu'entreprendre durablement et entreprendre avec succès vont de pair et se renforcent l'un l'autre. L'entrepreneuriat durable est aujourd'hui et sera demain essentiel dans la création de bien-être et de prospérité. Le programme met l'entrepreneuriat durable en pratique, les entreprises intéressées signeront une charte par laquelle elles s'engagent à :

- Intégrer l'entrepreneuriat durable d'une manière productive dans la stratégie et la gestion de l'entreprise ;
- Formuler des résultats à atteindre et des actions concrètes conformes aux ODD des Nations-Unies ;
- Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action dans ce sens ;
- Faire rapport à la commission d'évaluation quant aux résultats engrangés ;
- Communiquer vers l'extérieur quant aux actions menées ;
- Œuvrer de manière constante à la conformité avec les législations sociale, du bien-être et de l'environnement.

Les modalités du programme sont les suivantes:

après un an et en fonction de l'évaluation positive d'un comité indépendant d'experts,
 un certificat CCI Wallonie est remis à l'entreprise. Ce certificat peut être renouvelé
 chaque année;



Un certificat UNITAR (Nations Unies) est remis après évaluation positive si au moins une action est entreprise dans chacun des 17 ODD sur une période ininterrompue de 3 ans;

- les frais de participation à couvrir par les entreprises sont de 1500 1800 € (\*) quand
  < 25 collaborateurs, 2000 2400 € (\*) quand 25 50 collaborateurs, 2500 3000 € (\*)</li>
  quand 51 250 collaborateurs et 3000 3600 € (\*) à partir de 251 collaborateurs.
- La Commission d'évaluation comprendra des représentants du SPW, de l'Agence Air Climat, de la SPGE, de l'UWE, de CCI Wallonie, d'une entreprise privée et de l'APEFE ainsi qu'un spécialiste en relations sociales et un expert universitaire. Il comprendra également un représentant de CIFAL pour ce qui concerne les certificats UNITAR.

(\*) Membres / Non-membres.

Le programme accordera une attention toute particulière :

- au partage des parcours et à leur diffusion, notamment par les supports numériques, magazines et newsletters des CCIs ;
- à la sensibilisation de leurs collaborateurs par les entreprises (*Sustainability Ambassador Training*);
- à la sensibilisation des clients, notamment en termes de meilleure durabilité des produits et services proposés;
- à l'intégration d'un réflexe positif dans les entreprises, selon lequel un nouveau produit doit être plus durable que son prédécesseur.



# (#) Les 17 ODD des Nations-Unies sont<sup>2</sup>:

- 1) Pas de pauvreté
- 2) Faim « zéro »
- 3) Bonne santé et bien-être
- 4) Éducation de qualité
- 5) Égalité entre les sexes
- 6) Eau propre et assainissement
- 7) Énergie propre et d'un coût abordable
- 8) Travail décent et croissance économique
- 9) Industrie, innovation et infrastructure

- 10) Inégalités réduites
- 11) Villes et communautés durables
- 12) Consommation et production responsables
- 13) Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14) Vie aquatique
- 15) Vie terrestre
- 16) Paix, justice et institutions efficaces
- 17) Partenariats pour la réalisation des objectifs.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les 5 clusters cités supra sont les suivants, avec chaque fois la numérotation des ODD que chacun regroupe (Wedding Cake):

<sup>-</sup> **People** (1 à 5)

<sup>-</sup> **Planet (** 6, 12, 13, 14 et 15)

<sup>-</sup> **Prosperity** (7 à 11)

<sup>-</sup> **Peace (**16)

<sup>-</sup> Partnership (17).